

[Justice des mineurs : les mesures alternatives renforcent la réponse pénale et les peines, dont la prison ferme, ne font pas exception](#) [1]

Mainaud, T, Marseau, K. (2017). Justice des mineurs : les mesures alternatives renforcent la réponse pénale et les peines, dont la prison ferme, ne font pas exception. *Infostat Justice*, 147, 8 p.

La justice des mineurs a connu de nombreuses réformes législatives au cours des vingt dernières années. Mais, durant la même période, l'évolution la plus importante a été l'implication accrue des parquets dans la réponse pénale, particulièrement forte à l'égard des mineurs, qui a accompagné l'augmentation du nombre d'affaires poursuivables leur parvenant. Ce numéro d'[Infostat Justice](#) [2] fait le point.

### Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/justice-des-mineurs-les-mesures-alternatives-renforcent-la-r%C3%A9ponse-p%C3%A9nale-et-les-peines-dont>

[2] [http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/stat\\_Infostat\\_147.pdf](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/stat_Infostat_147.pdf)